

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.937

Plus de 1500 morts en toute impunité, le massacre doit cesser

**Tous solidaires du peuple palestinien
Tous au rassemblement demain à Saint-Denis**

Pour l'arrêt immédiat des bombardements sur Gaza

Pour l'arrêt de l'agression israélienne en Cisjordanie et Jérusalem

Pour la levée du blocus, illégal et criminel, de Gaza

Pour des sanctions immédiates contre Israël jusqu'au respect du droit international

Pour le soutien au peuple palestinien et au gouvernement d'entente nationale

Demain à 10h30, le Collectif «Nout tout' ansamb pou la Paix en Palestine» organise un rassemblement pour faire cesser la guerre contre le peuple palestinien, et stopper le blocus subi par 1,8 million de personnes concentrées sur un territoire 6 fois plus petit que La Réunion.

Pendant la seconde guerre mondiale, les fondateurs de l'Etat d'Israël ont été victimes de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. 70 ans plus tard, c'est l'Etat d'Israël qui risque d'être sous le coup d'une inculpation pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. C'est la conséquence des exactions infligées depuis près de 70 ans au peuple palestinien. Ces faits sont perpétrés en toute impunité depuis 70 ans, car Israël a le soutien de l'Occident. Ses soldats ont chassé un peuple de sa terre, et ses dirigeants ont traité la Palestine comme une colonie, s'installant comme dans un pays conquis. Les Palestiniens ne se laissent pas faire, la Résistance s'est développée. Mais des décennies d'occupation ont amené à la radicalisation.

**L'agresseur soutenu
par l'Occident**

Depuis trois semaines, les colonialistes israéliens ont lancé une offensive meurtrière dans une des régions les plus densément peuplées du

monde, la Bande de Gaza. C'est dans cette région 6 fois plus petite que La Réunion que se sont concentrés des centaines de milliers de Palestiniens chassés de leur pays par une armée d'occupation soutenue par l'Occident. Ils sont maintenant 1,8 million à subir les bombardements aériens, les obus et les missiles d'une des armées les mieux équipées du monde. En plein carnage, les dirigeants des Etats-Unis ont encore réarmé les occupants, afin qu'ils aient encore plus de munition pour écraser le peuple palestinien. Fidèle à sa tradition de solidarité, La Réunion se mobilise. A l'initiative du Collectif «Nout tout' ansamb pou la Paix en Palestine», un rassemblement est prévu demain à 10h30 à Saint-Denis, esplanade des Droits de l'Homme.

**Le PCR aux côtés
des Palestiniens**

Le Parti communiste réunionnais fait partie des signataires de l'appel aux côtés de Réunion Palestine Solidarité, de l'Association musulmane de La

Réunion, et de nombreuses associations, syndicats et partis politiques. Le PCR a toujours soutenu le peuple palestinien, qui fait face à un régime qui pratique l'apartheid. Tout comme l'ancienne Afrique du Sud, les colonialistes à la tête d'Israël sont tenus à bout de bras par les dirigeants occidentaux. Avec le PCR, les Réunionnais ont contribué à la défaite de l'apartheid.

Demain tous à Saint-Denis:

**Appel du Collectif
«Nout tout' ansamb pou la
Paix en PALESTINE»**

Pour l'arrêt immédiat des bombardements sur Gaza
Pour l'arrêt de l'agression israélienne en Cisjordanie et Jérusalem
Pour la levée du blocus, illégal et criminel, de Gaza
Pour des sanctions immédiates contre Israël jusqu'au respect du droit international
Pour le soutien au peuple palestinien et au gouvernement d'entente nationale

Guerre à Gaza

Plus de 1.510 Palestiniens tués depuis le 8 juillet

La trêve annoncée entre Israël et le Hamas, vendredi 1er août a volé en éclats, quelques heures après son entrée en vigueur, avec la mort de plus d'une cinquantaine de Palestiniens. Les hostilités ont fait plus de 1.510 morts côté palestinien depuis le début de l'offensive israélienne, le 8 juillet.

De plus, près de 225.178 Palestiniens de la bande de Gaza ont trouvé refuge dans des écoles de l'organisation de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). Sur 1,8 million de Palestiniens, près d'un quart de la population de l'enclave a été déplacée depuis le début de l'opération israélienne.

Une trêve rompue

Pour la première fois, Israël et le Hamas avaient tous les deux accepté dans la nuit de jeudi à vendredi une trêve humanitaire de 72 heures. Des négociations devaient d'ailleurs s'engager vendredi au Caire pour que cette trêve puisse durer plus longtemps. Celle-ci a déjà coûté la vie à plus de 1.510 Palestiniens, en grande majorité civils, ainsi qu'à 61 soldats et trois civils côté israélien.

Deux heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, les sirènes ont retenti en Israël pour mettre en garde contre un tir de roquette non loin de Rafah. L'artillerie et les blindés israéliens ont ouvert le feu dans le secteur du sud de ce territoire côtier. Selon un communiqué des services médicaux de Gaza, plus de 50 Palestiniens ont perdu la vie près de Rafah et 220 autres ont été blessés. L'armée israélienne a indiqué qu'un de ses soldats avait probablement été capturé dans les affrontements de Rafah.

Raison pour laquelle, Israël a décidé de mettre fin à la trêve moins de six heures après son entrée en vigueur. «Oui, nous poursuivons nos opérations sur le terrain», a déclaré devant la presse, le lieutenant-colonel Peter Lerner. Ce dernier a indiqué que «selon les premières informations, un soldat a été enlevé par les terroristes».

Il s'agirait du lieutenant Hadar Goldin, 23 ans, selon l'agence Reuters. Pour le porte-parole de la Maison blanche, Josh Earnest, cet enlèvement, non avéré pour l'heure est une «violation barbare de l'accord de cessez-le-feu» par le Hamas. De son côté, Sami Abou Zouhri, porte-parole du Hamas, a accusé Israël de vouloir tromper l'opinion publique internationale et de chercher à dissimuler «le massacre commis à Rafah».

Un «crime de guerre»

Quelques heures avant l'annonce du cessez-le-feu, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, avait réagi aux inquiétudes de la communauté internationale face au nombre croissant de victimes civiles. Ce dernier avait alors dit qu'Israël était déterminé à détruire la totalité des tunnels creusés par les groupes palestiniens sous la frontière de la bande de Gaza, «qu'il y ait ou non un cessez-le-feu».

Malgré la tension sur place, l'annonce du cessez-le-feu par le secrétaire général des Nations Unies, Ban

Ki-moon et le chef de la diplomatie américaine, John Kerry, précisait que les «forces sur le terrain resteront en place» pendant la trêve, ce qui impliquait que l'armée israélienne ne se retirerait pas, lui permettant ainsi de continuer ses opérations contre les tunnels.

Cette aspect du communiqué montre le parti-pris de la communauté internationale pour Israël. En effet, depuis le début du conflit, les Etats-Unis et l'Union Européenne, suivie par Ban Ki-moon restent mitigés face à l'offensive israélienne, appelant au cessez-le-feu, sans pour autant condamner les attaques.

Le roi Abdallah d'Arabie saoudite a dénoncé la passivité de la communauté internationale face au «crime de guerre» de la part israélienne. «La communauté internationale observe en silence ce qui se passe dans la région, reste indifférente à ce qui se passe, comme si cela ne la concernait pas. Ce silence ne peut avoir aucune justification», a indiqué le monarque wahhabite dans un message lu en son nom à la télévision.

Céline Tabou

APPEL DU COLLECTIF

«Nout tout' ansamb pou la Paix en PALESTINE»

- Pour l'arrêt immédiat des bombardements sur Gaza
- Pour l'arrêt de l'agression israélienne en Cisjordanie et Jérusalem
- Pour la levée du blocus, illégal et criminel, de Gaza
- Pour des sanctions immédiates contre Israël jusqu'au respect du droit international
- Pour le soutien au peuple palestinien et au gouvernement d'entente nationale

MANIFESTATION DIMANCHE 3 AOÛT 10H30

Esplanade des Droits de l'Homme Champ Fleuri

Édito

Que s'ouvre enfin le débat responsable sur la sur-rémunération et la politique des revenus !

Depuis que le PCR a révélé l'existence d'un rapport du Sénat qui «recommande» au gouvernement de «rénover le dispositif des compléments de revenus», la population réunionnaise s'est emparée du débat et personne ne peut plus cacher qu'il y a de sérieuses menaces, si les intéressés laissent faire. Les conséquences pourraient être incalculables.

Extrait: *«Trop fréquemment, (...) les réflexions sur le niveau de vie des populations ultramarines renvoient exclusivement au coût de la vie et aux processus de formation des prix alors que la question des ressources, au moins aussi déterminante, est passée sous silence. Avant d'être abordée sous l'angle des prix, la question de la vie chère outre-mer nécessite en effet de l'être sous celui des revenus».*

Commentaires: c'est une chance que les décideurs politiques ne s'affrontent plus sur la nécessité de sortir la poussière qu'on a caché sous le tapis. Avec le temps, celle-ci s'est accumulée et elle est devenue très visible. Oui, il faut mettre de l'ordre dans la formation des prix, la production des marchandises et les circuits de distribution, la fiscalité inflationniste, les capacités contributives des ménages pour obtenir les biens et les services, en l'occurrence les revenus.

Les pauvres, c'est à dire ceux qui vivent de minimas sociaux, consacrent plus de revenus aux achats de biens primaires. Or, tous les gouvernements, y compris des collectivités, accordent une compensation de vie chère pour une partie de la population mais pas pour l'autre partie, faisant fi des grands principes qui fondent la République. De grandes personnalités s'auto-proclament «démocrates» et soutiennent ce système injuste. Au PCR, nous sommes pour une harmonisation des revenus. Cela fait longtemps que nous le disons. Aujourd'hui, le débat peut s'ouvrir tranquillement.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
ÉMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Sénat: «De fortes inégalités entretenues par les compléments de rémunération dans la fonction publique» -2-

Forte proportion de pauvres

Après avoir décrit les inégalités très fortes de revenus au sein de chaque territoire outre-mer, le rapport du Sénat sur le niveau de vie s'intéresse à la pauvreté. Il constate «une grande prévalence des situations de pauvreté, reflétée dans la structure de consommation des ménages», voici ce qui est écrit à ce sujet par les sénateurs, avec des inter-titres de Témoignages.

La plus grande dispersion des niveaux de vie outre-mer a pour conséquence mécanique des taux de pauvreté plus élevés.

En prenant pour référence les seuils de pauvreté régionaux spécifiques à chaque collectivité ultramarine, les taux de pauvreté s'étagaient de 17% de la population néo-calédonienne à plus de 26,5% de la population guyanaise contre 13,2% de la population hexagonale en 2006.

Entre 2001 et 2006, parallèlement au creusement des inégalités, la proportion de ménages pauvres a augmenté de 4 points aux Antilles, de 3 points à La Réunion et de 1,5 point en Guyane, contre 1,2 point dans l'hexagone. Il semble cependant que la tendance se soit inversée entre 2007 et 2010 à La Réunion où le niveau de vie médian s'est accru de 11% en euros constants (contre + 2,7% pour l'hexagone) et où le taux de pauvreté est passé de 46,5% à 42%. Il est à craindre que la tendance se soit à nouveau retournée à compter de 2011 sous l'effet de la crise et d'une forte augmentation du chômage.

49% de pauvres à La Réunion

À Mayotte, selon les résultats de l'enquête «BdF», un cinquième de la population vivait en 2005 sous le seuil de pauvreté monétaire mahorais, fixé à 50% de la valeur médiane (soit 1 209 euros annuels).

Les écarts sont encore plus prononcés avec l'hexagone lorsque l'appréciation se fonde sur le seuil de pauvreté national, ce qui reflète l'ampleur des écarts de niveau de vie: 38% des ménages martiniquais disposaient d'un revenu inférieur à 60% du revenu médian national en 2006. Cette proportion atteignait 46% en Guadeloupe, 49% à La Réunion et 50% en Guyane la même année.

En 2005, plus de 90% de la population mahoraise disposait d'un revenu infé-

rieur au seuil de pauvreté national fixé à 50% du revenu médian, soit 7 884 euros annuels.

La pauvreté est également plus fréquente dans les collectivités du Pacifique. Selon l'enquête sur les conditions de vie en Polynésie française, près de 20% des ménages polynésiens, soit 27,6% de la population, disposaient d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté régional (4 896 euros par an) en 2009. La situation s'est dégradée puisque l'enquête sur les budgets de famille de 2000-2001 fixait cette proportion à 18% des ménages polynésiens.

De même, en Nouvelle-Calédonie, 21% des ménages se situaient sous le seuil de pauvreté relative, entendu comme la moitié du revenu médian. Ce taux est trois fois supérieur à celui de l'hexagone et deux fois plus élevé que la moyenne de l'OCDE.

Le coût du logement

Cette prévalence des situations de

pauvreté outre-mer se reflète dans la structure moyenne de consommation des ménages ultramarins, qui se caractérise par l'importance des dépenses contraintes.

Les enquêtes «BdF» renseignent sur le poids des grands postes de consommation dans le budget des ménages. Si l'alimentation, le logement et les transports constituent de façon générale les trois premiers postes de dépenses, leur place respective varie selon le niveau de vie. Le poids des dépenses consacrées à l'alimentation a tendance à diminuer à mesure que le niveau de vie s'élève.

S'agissant tout d'abord du logement, ce poste représente une proportion de dépenses des ménages se situant sous le seuil de pauvreté allant de 19,4% en Guadeloupe à 25,8% à La Réunion, pour 27,5% dans l'hexagone. Cette moindre proportion dans les budgets ultramarins les plus modestes s'explique notamment par des conditions d'habitat beaucoup plus frustes. En revanche, pour les ménages se situant au-dessus du seuil de pauvreté, la part des dépenses

Recommandation n° 3 -

Rénover le dispositif des compléments de rémunération pour en faire un outil vertueux au service des économies ultramarines :

Redéfinir le régime des sur-rémunérations sur la base incontournable des trois exigences suivantes :

- une entrée en vigueur progressive pour éviter toute déstabilisation des économies ultramarines, seuls les nouveaux entrants dans la fonction publique devant être concernés ;

- la définition d'un référentiel stable et régulièrement publié mesurant pour chaque territoire le différentiel de coût de la vie afin d'y adosser le niveau des compléments de rémunération ;

- la mise au point d'un dispositif permettant de réinjecter dans les économies ultramarines les sommes dégagées.

Demander au Gouvernement la réalisation d'une étude opérationnelle de mise en oeuvre du nouveau dispositif, identifiant précisément le mécanisme garantissant la réinjection dans les économies ultramarines des montants économisés.

Taux de pauvreté dans l'hexagone et les outre-mer en 2006

	En fonction du seuil de pauvreté régional	En fonction du seuil de pauvreté national
Hexagone	13,2 %	13,2 %
Nouvelle-Calédonie*	17,0 %	nd
La Réunion	17,0 %	49 %
Guadeloupe	17,8 %	46 %
Polynésie française (2009)	19,7 %	nd
Martinique	19,8 %	38 %
Guyane	26,5 %	50 %
Mayotte (2005) *	27,6 %	92 %
Wallis-et-Futuna	nd	nd
Saint-Pierre-et-Miquelon	nd	nd

Sources : INSEE, ISEE, ISPF, AFD

*Le seuil de pauvreté est défini comme 60 % du revenu médian, sauf à Mayotte et en Nouvelle-Calédonie où il correspond à 50 % du revenu médian de référence.

NB : en 2006, le seuil de pauvreté s'élevait à 10 560 € annuels dans l'hexagone. Les seuils de pauvreté régionaux s'établissaient à 7 394 € à la Martinique, 6 806 € en Guadeloupe, 5 952 € en Guyane et 5 676 € à La Réunion.

consacrées au logement est quasiment identique à celle des ménages hexagonaux sauf pour la Guyane où cette part est supérieure à celle de l'hexagone.

Le prix des terrains a triplé en 8 ans

Compte tenu de la densité élevée de population et de la forte pression foncière qui caractérisent généralement les outre-mer, le poids de cette catégorie de dépenses contraintes a un impact significatif sur le niveau de vie des ultramarins.

À La Réunion en particulier, l'accès à la propriété apparaît de plus en plus difficile. Selon l'Observatoire des transactions immobilières et foncières, le prix des terrains a triplé entre 2000 et 2008 tandis que celui des maisons a doublé. Avec un prix intermédiaire dans l'ancien avoisinant 207 000 €, le coût de l'achat d'une maison y est supérieur de 10 000 euros à la moyenne nationale (hors Île-de-France et Corse).

Les produits alimentaires absorbent une plus grande part du budget des ménages ultramarins que de celui des ménages hexagonaux, en particulier lorsque les ménages se situent en-deçà du seuil de pauvreté.

En 2006, l'alimentation représentait en effet 16,4% des dépenses des ménages les plus modestes dans l'hexagone contre plus d'un cinquième à La Réunion et en Guadeloupe. À Mayotte, la part des dépenses consacrées aux produits alimentaires a baissé de dix points entre 1995 et 2005 mais demeure toujours largement supérieure à la part qui y est consacrée par les ménages hexagonaux. En 2005, ces dépenses représentaient 39,4% du budget des ménages situés sous le seuil de pauvreté local.

Prix de l'alimentation : facteur essentiel du moindre niveau de vie

Les ménages des collectivités ultramarines du Pacifique consacrent une part généralement encore plus importante de leur budget à l'alimentation que les ménages domiens.

En Polynésie française, les dépenses d'alimentation représentent en moyenne 25% de l'ensemble de leurs dépenses. À l'inverse, les dépenses allouées aux loisirs et à la culture correspondent à moins de 5% du budget des ménages polynésiens contre 10% pour les ménages hexagonaux.

En Nouvelle Calédonie, l'alimentation représente 18% de la consommation

des ménages, soit une proportion légèrement supérieure à celle de l'hexagone, de La Réunion et des Antilles mais plus faible qu'en Guyane ou en Polynésie française.

Enfin, selon l'enquête «BdF» réalisée à Wallis-et-Futuna, en 2005, l'alimentation représentait 21,2% du budget des ménages wallisiens et futuniens. Compte tenu de la cherté des produits alimentaires dans les outre-mer, le poids des dépenses qui leur sont consacrées constitue un facteur essentiel du moindre niveau de vie des populations ultramarines.

En Nouvelle-Calédonie, l'alimentation et le logement expliquent à eux seuls la moitié du différentiel des prix avec l'hexagone. En outre, la part des revenus des foyers calédoniens les plus modestes (premier décile) consacrés à l'alimentation est près du double de celle qu'y consacrent les foyers les plus aisés (dernier décile).

Beaucoup d'autoconsommation en Océanie

Il convient de noter l'existence de pratiques d'autoconsommation particulièrement développées dans les outre-mer. À Wallis-et-Futuna, selon les informations transmises à vos rapporteurs par la DGOM, 80% des ménages pratiquent l'autoconsommation, quel que soit le niveau de revenu mensuel moyen. Ainsi, en 2005, près des deux tiers de la consommation alimentaire des ménages ne s'étaient pas traduits en dépenses. L'autoconsommation était valorisée à plus de 19 millions d'euros, soit 26% de la dépense totale. De même, dans les Îles Loyauté et la province Nord de la Nouvelle-Calédonie, une très grande partie des produits alimentaires provient de l'autoconsommation, si bien que la consommation non monétaire pèse pour environ 50% dans l'alimentaire. Ces pratiques ne sont pas sans incidence sur les disparités de niveau de vie. Dans les îles Loyauté, l'apport de ressources non monétaires fait diminuer le rapport inter-décile de 13,2 à 9,3 tandis qu'il est ramené de 12,5 à 7 en province Nord.

L'autoconsommation représentait également un complément de revenus très significatif pour les ménages mahorais aux revenus les plus faibles. Selon les estimations réalisées pour l'année 2005, elle correspondait à environ 25% de revenus supplémentaires.

(à suivre)

Forum des îles du Pacifique

Appel de détresse des Etats insulaires

A l'occasion du 45e Forum des îles du Pacifique en Micronésie, les Etats insulaires d'Océanie ont lancé un appel de détresse aux états industrialisés, face à la montée des eaux. Réunis depuis mardi 29 juillet, les Etats ont à nouveau constaté l'aggravation de la situation, due au réchauffement climatique.

Plus de 300 représentants, dont des chefs d'Etat, des ministres et de hauts responsables gouvernementaux des îles du Pacifique, ont débattu jusqu'à jeudi 31 juillet, du changement climatique, de la durabilité et de l'océan Pacifique. Axés sur «L'océan: vie et avenir», les représentants ont évoqué leurs inquiétudes face aux inondations et aux dégâts considérables qu'ils pourraient subir si le changement climatique continuait à élever le niveau de la mer.

Déjà confrontés aux effets du réchauffement, ils ont appelé d'autres pays à faire plus d'effort pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le président des Palaos, Tommy Remengesau, avait expliqué aux Nations Unies, à New York en janvier, que l'impact du changement climatique se faisait déjà ressentir dans les pays du Pacifique.

Vanuatu, symbole de la situation

En 2004, les habitants du village de Lataw, sur les îles Torrès au Vanuatu, ont pris l'eau. Ces derniers ont dû reculer de plusieurs centaines de mètres, en raison de la montée du niveau de la mer. Les 70 habitants de ce village sont devenus cette année là, les premiers «réfugiés climatiques» de l'Histoire de l'Humanité, selon les Nations Unies.

Les recherches menées par la suite ont mis en évidence l'enfoncement de l'archipel dans l'océan à la vitesse d'un centimètre par an. De fait, la montée apparente du niveau de la mer est deux fois plus rapide que prévu. L'aéroport est devenu inutilisable à marée haute et des routes sont menacées.

Cependant, en plus de la hausse du niveau de la mer, des tempêtes de plus en plus fréquentes et puissantes viennent accentuer le pro-

blème. «Au début de l'année, de grosses vagues ont frappé les maisons et l'hôtel le plus important sur l'île principale... Si on ne parvient pas à sauver les îles, on ne sauvera pas la planète, parce que sauver les îles est le premier pas», a expliqué à l'Agence France Presse, Enele Sopoaga, premier ministre de Tuvalu.

«Une conséquence directe du réchauffement climatique»

De leur côté, les Îles Palaos ont subi deux importants cyclones en deux ans, une première depuis deux décennies, qui ne sont autre qu'"une conséquence directe du réchauffement climatique», a expliqué Marine Gouezo, biologiste marin au Palau International Coral Reef Center. Pour Tommy Remengesau, président des Îles Palaos, «on est parvenu à un point où on dit: il ne s'agit pas simplement de parler du déplacement des populations. Il s'agit d'adresser ce problème à ceux qui provoquent la montée des eaux». En effet pour les Etats insulaires, «si les petits Etats insulaires sont les premières victimes de cette hausse du niveau des mers, ce sont les pays développés qui en sont responsables, à travers la pollution qu'ils génèrent».

Depuis plusieurs années, les représentants de ces Etats tentent d'alerter les responsables mondiaux, particulièrement des pays les plus développés, des impacts négatifs des émissions de gaz à effet de serre sur leur vie quotidienne. En vain, les derniers sommets mondiaux sur le climat ont montré les difficultés des pays développés à s'engager contrairement pour une réduction des émissions et la mise en place d'un fonds d'aide aux pays en voie de développement, demandant une aide pour faire face aux change-

ments climatiques.

Se protéger coûte que coûte

Les chefs d'Etat de ces territoires insulaires réitèrent leurs demandes aux nations industrialisées de réellement faire des efforts environnementaux, mais aussi d'aider à la préservation de la biodiversité, voire réparer ce qui est déjà détruit. Pour exemple, à Nauru, les habitants tentent de reconstruire les lignes de côtes qui ont été perdues. «On les redessine, et on bâtit aussi des digues, tout ce qui peut permettre de nous protéger», a expliqué son Président, Baron Waqa, lors du forum.

Les différents gouvernements s'inquiètent du déplacement de leur population, mais aussi de la perte de leurs terres et de leur culture. Certains d'entre eux pensent que «le processus est en marche», mais «il n'est pas acceptable par les Océanien». Le Président paluan a assuré: «Je pense que si vous posez cette question à notre population, la plupart vous diront: 'Nous sommes nés ici, nous vivons ici, et nous mourrons ici'. Face à la détresse des populations, l'enjeu du prochain sommet en novembre 2014 à New York, mais aussi à Paris en 2014, sera de répondre à cet appel à l'aide. D'autant plus que la France possède des territoires ultramarins, sujets aux changements climatiques.

Céline Tabou

Aujourd'hui à Sainte-Suzanne

Préparation du 2ème Congrès Tamoul Dravidien

Dans un communiqué, Daniel Singainy annonce une réunion d'information dans le cadre de la préparation du second congrès tamoul dravidien. Rendez-vous à 14h30 à la mairie de Sainte-Suzanne.

Le succès du 1er congrès tamoul dravidien, tenu en avril 2013 à Saint-Paul, a débouché sur la création de l'association l'Association Culturelle des Descendants Dravidiens Pratiquants de la Religion Hindoue Populaire à La Réunion.

A travers cette structure, nous avons pour ambition de fédérer et de rassembler toutes les bonnes volontés qui veulent promouvoir et défendre le patrimoine culturel et culturel

tamoul de notre île, notamment toute la richesse que nous devons à nos ancêtres venus d'Inde en tant qu'engagés ou esclaves.

Notre but est aussi de collecter toutes informations pouvant contribuer à une meilleure connaissance des éléments matériels, culturels, historiques, constituant ce patrimoine.

Après un an et demi d'activité avec différentes personnes et structures associatives des quatre coins de l'île,

nous souhaitons organiser un deuxième congrès tamoul dravidien en 2015.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à une première réunion d'échange, d'information et d'explication se tiendra le Samedi 2 août 2014 à la Mairie de Sainte-Suzanne à 14h30, en compagnie notamment des pous-saris et acteurs culturels Daniel Singainy et Vel Mounigan.

Belle réussite de la 1ère Conférence internationale sur la diaspora tamoule

Dans le cadre de la coopération régionale, vient de se tenir la 1ère Conférence internationale sur la diaspora tamoule et la préservation de la culture, regroupant plus de 30 pays et 200 délégués étrangers. Cette importante rencontre internationale s'est déroulée la semaine dernière à Maurice (du 23 au 25 juillet), avec une délégation de La Réunion qui a pris part aux travaux et a proposé des résolutions. Ce jeudi 31 juillet, une conférence de presse a été organisée au siège de la Fédération Tamoule de La Réunion à Saint-Denis, présidée par Daniel Minienpoullé. Nous publions ci-après de larges extraits du compte-rendu de Daniel Minienpoullé de cet événement, qui ouvre de nouvelles perspectives au co-développement régional solidaire des peuples de l'Indiano-céanie. Les inter-titres sont de "Témoignages".

La première Conférence internationale sur la diaspora tamoule s'est tenue du 23 au 25 juillet dernier au Mahatma Gandhi Institute de Maurice. L'initiative revient à l'Institute of Asian Studies basé à Chennai, dirigé par le Dr. John Samuel et à M. Kadriavel Sornum de Maurice, qui ont su convaincre le gouvernement mauricien. L'International Tamil Diaspora Association (INTAD) a été constituée afin d'organiser cet événement. Ce colloque a réuni 200 délégués étrangers de 25 pays différents, qui se sont joints aux 500 délégués mauriciens autour de la thématique: préservation de l'identité

et de la culture tamoule.

Différentes thématiques ont été traitées à travers les 5 sessions plénières et les 16 sessions parallèles durant 3 jours. 70 interventions avec d'éminents professeurs et chercheurs venus du Tamil Nādu, de l'Afrique du Sud, de Corée, de Londres, du Canada, de Malaisie, de Pondichéry, de l'Australie etc. et bien évidemment de La Réunion ont proposé des sujets très pointus et argumentés. Précisons que les sessions plénières ont été à chaque fois présidées par un ministre du gouvernement mauricien.

5 interventions de la délégation réunionnaise

La Réunion était représentée par une consistante délégation composée entre autres de Serge Camatchy, vice-président du Conseil régional, Gilbert Canabady, président de temple et homme d'affaires, Siva Someshwaran, enseignant de langue tamoule, Michèle Marimoutou, historienne, Céline Ramsamy, enseignante, M. Nilamégame, enseignant en yoga, Arlette Mourouvin, enseignante retraitée, Daniel Minienpoullé, économiste, acteur associatif, Président de la Fédération Tamoule de La Réunion, et Stéphane Savriama, doctorant et secrétaire Est de la Fédération. 5 interventions ont été faites par cette délégation. Notons également que sans discontinuer, durant les 3 jours la problématique de la diaspora tamoule shri-lankaise s'est posée au sujet de leurs droits humains, quand on sait que 149.000

morts ont été dénombrés jusqu'à la fin officielle de la guerre en 2009; une guerre opposant les originaires tamouls par le biais du LTTE chassés par le gouvernement cingalais présidé par M. Rajapaksa. Depuis 2009, près de 40.000 victimes ont encore été comptées et le statut politique de ces tamouls réfugiés dans bon nombre de pays du monde se pose. Les délégués ont unanimement salué le boycott des gouvernements mauricien et indien du Sommet du Commonwealth organisé au Shri Lanka à la fin de l'an dernier.

En 2017, la 3ème édition à La Réunion

Parmi les résolutions nous pouvons lister:

- l'organisation en 2016 en Afrique du Sud de la 2ème Conférence internationale de la diaspora tamoule;
- en 2017, la 3ème édition à La Réunion;
- en 2018 en Australie et 2020 au Canada.

Nous remercions les organisateurs et plus particulièrement le Dr. John Samuel, le Professeur A. Parsuramen de l'INTAD et toutes les personnes qui ont travaillé dans l'ombre pour le succès de cette 1ère Conférence internationale de la diaspora tamoule. Rendez-vous donc en 2016 en Afrique du Sud!

Daniel Minienpoullé

Otè!

Alé! Alé! Krash zot vénin! Krash zot vénin! Rak-tou! Rak-tou! Lo sistèm dominèr sar bien gardé!

In tan l'il Bourbon lété lo landroi bann bato té i vien shèrch lo viv: manzé, boir, boir, manzé. Sa lété bien nésésèr pou alé dan l'Ind. Mé kan l'avé pi bézoin l'il Bourbon pou sa, la koloni la domann pou arash bann kiltir: plant pi do ri, plant pi lo blé, plant pi lo grin, fé konm k'i gingn. Apré la lo tan lo kafé l'arivé. La plant kafé partou épi l'amenn zésklav an kantité pou fé pous lo nouvo l'or avèk lo san, la transpirasion bann moun-la. Mé in zour la métropol l'avé pi bézoin kafé bourbon. L'èr-la la di plant do ri, plant lo blé, plant lo grin, èlèv zanimò pou nourri bann solda téi sort l'il de Frans pou alé fé la guèr dan lé z'Ind.

Aprés, momandoné la métropol l'avé bézoin do sik pars té i gingn pi alé shèrch sa dann Sin-Doming, donk la di so kou isi plant kann pou bann fransé mète dé sik dann zot té, zot kafé, zot patisri, zot bonbon, tout kalité bonbon... L'avé pi zésklav mé l'avé z'angajé. Lété pa parèy mé té pa tro diféran.

Astèr d'apré sak mi oi la pi bézoin nout sik, la pi bézoin nout kann é i lès anou dé zané pou fini avèk sa. Pou kosa tousa la? I pé trouv in bonpé rézon: i pé parl l'omc, i pé parl bann z'ape, i pé parl l'ord modèrn dé shoz... mé lo rézilta lé riskab détrui ankor in pé plis nout prodiksion intèryèr é transform La Rénion an gran sipèrmarché pou ékoul bann prodiksion fransé épi éropéène... Donk lé riskab tyé nout prodiksion intèryèr épi rouv an gran lo baro pou bann prodiksion i sort déor. Mé so nouvo kalité d'kolonyalis la bézoin bann konsomatèr an kantité konm k'i fo. La pa vréman lo karann-dé pour san bann moun pov i intèrès azot, mé lo vin pour san d'moun rish, mèm pliské rish parfoi. Sa i manj bien, sa i promenn, sa la bézoin loizir. sa la bézoin bann produi avèk, konm di lo kont, in for valèr azouté. ébin, bann gran sirfas La frans na moyin pou donn azot sa. Tanpir si dé famiy dsi troi nana lo RSA, tanpir si san tardé sinkant pour san kréol lé dsou lo pa d'port la povreté. Va pas sa an pèrt é profi.

Pandan stan la, kabri i manj salad épi bann profiter i rod solman défann zot profi. Grann sirfas d'akor mé provi ké ni gingn larzan pou dépansé konm k'i fo. Kan parti kominis i dénons la réalité, bin i fo kas ali, i fo mète l'otèr dsi li, i fo di partou sé Paul Vergès l'otèr, sé son bann dalon k'lé réponsab. I fo krash dsi zot partou dann zournal, dann télé, dann radio, épi angant bann viktime lo sistèm pou fé parèy. Tanpir si nana ankor trant mil, karant mil, sinkant mil famiy an plis pou sirviv avèk lo RSA, lo minimom sosyal é bann ti rotrèt, plis bann ti brikol fé o noir. Tanpir si biento nana dé san mil pèrsone marké dann pol anplo! Pou gard lo privilèz. i fo krash lo vénin! Krash lo vénin ankor! Rak tou! Rak tou! é lo sistèm dominèr sar bien gardé.

Justin